

**Coopération Sénégal Union Européenne**  
**Préparation 9<sup>ème</sup> FED**  
**Phase d'identification et d'instruction des projets et programmes**

**Compte rendu deuxième réunion du groupe  
Technique Acteurs non étatiques**

**Dakar, DCE le 16 Avril 2003**

Le 16 avril 2003, s'est déroulée à la Délégation de la Commission Européenne, la deuxième réunion du groupe technique Acteurs non étatiques dans le cadre de la deuxième phase de la préparation du 9<sup>ème</sup> FED portant sur l'identification et l'instruction des projets et programmes.

Une vingtaine de représentants des acteurs non étatiques ont participé à cette réunion en présence des représentants de la DCE à Dakar (**Voir en annexe la feuille de présence**)

L'ordre du jour de la réunion portait sur les points suivants :

1. Mise à niveau sur les travaux antérieurs des groupes techniques acteurs non étatiques et bonne gouvernance
2. Discussions sur les dispositions de l'accord de Cotonou relative aux Acteurs non étatiques
3. Présentation des rapports sur les ONG, Les syndicats et le secteur privé

**I/ Mise à niveau sur les travaux antérieurs**

**1.1 Travaux du groupe Acteurs non étatiques de la phase élaboration du document de stratégie**

Pendant cette phase, le groupe acteurs non étatiques a tenu plusieurs réunions qui ont permis de faire le diagnostic de la situation des acteurs non étatiques et d'identifier les différentes contraintes aux quelles ils sont confrontés mais aussi, de proposer des éléments de stratégie.

Le rapport final du groupe a, après avoir défini les caractéristiques du secteur (définition du concept de société civile, rôle de la société civile, principes et fonctions, conditions d'efficacité), identifié les principaux acteurs (ONG, Associations, Syndicats, Médias, mouvements religieux) et les difficultés avant de proposer des éléments de stratégie et une esquisse de plan d'action. (voir rapport du groupe en annexe).

Il a été rappelé qu'après la fin de la phase d'élaboration, les acteurs non étatiques membres du groupe central ont mis en place un comité d'initiative pour continuer les discussions et définir les modalités d'organisation d'une restitution générale des travaux à tous les acteurs non étatiques. Quatre réunions ont été tenues par ce comité d'initiative qui ont abouti à des propositions concrètes pour l'organisation du secteur des acteurs non étatiques (voir en annexe PV réunion et proposition cadre institutionnel))

## **1.2 Groupe technique bonne gouvernance**

Ce groupe a, durant la phase d'identification et d'instruction, tenu plusieurs réunions qui ont abouti à l'atelier de planification de SALLY organisé au mois de février 2003.

Au cours de cet atelier, 14 principaux axes d'intervention dans le domaine de la bonne gouvernance ont été identifiés.(voir extraits du rapport en annexe)

Ces domaines doivent faire l'objet de discussions entre le gouvernement du Sénégal et l'Union Européenne pour retenir ceux qui sont les plus pertinents et les plus adaptés aux besoins actuels du Sénégal, en tenant compte de la complémentarité entre les bailleurs de fonds. Les axes retenus seront déterminants pour les acteurs non étatiques dont l'intervention est prévue dans le domaine de la bonne gouvernance.

## **III/ Discussions sur accords de Cotonou relatives aux ANE**

Ces discussions ont surtout porté sur la définition des acteurs non étatiques donnée dans l'accord de Cotonou. Si les secteurs comme le secteur privé et les syndicats sont clairement précisés, il reste que la formule consacrée à l'article 6b « la société civile sous toutes ces formes selon les caractéristiques nationales » apparaît comme un fourre - tout qui laisse une large ouverture.

Cependant la lecture faite par le conseiller BLOCK des lignes directrices de la Commission européenne sur ce texte a permis de comprendre que cette notion englobe les organisations les plus diverses intervenant dans des domaines liés aux droits de l'homme, des femmes, des handicapés, des enfants, de l'environnement, de la recherche, de la religion, ....

#### IV/ Présentation des rapports : récapitulatif des difficultés identifiées par secteur

ONG Boubacar Seck (CONGAD)	SYNDICATS Moctar DABO (AECS)	SECTEUR PRIVE Papa N. FALL (CNP)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Précarité du statut des ONGs</li> <li>- Insuffisance de professionnalisation des ressources humaines</li> <li>- Accès aux ressources limitées</li> <li>- Insuffisance des capacités de mobilisation d'où le recours aux réseaux</li> <li>- Accès difficile à l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'expertise des responsables syndicaux</li> <li>- Absence de synergie dans l'activité syndicale</li> <li>- Absence de cadre de concertation</li> <li>- Insuffisance de la formation des cadres syndicaux</li> <li>- Absence de cadre formel pour organiser la restitution et la formation permanente des responsables syndicats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès limité à l'information économique</li> <li>- Faibles capacités de production des entreprises au niveau interne</li> <li>- faiblesse des capacités d'analyse et d'adaptation à l'évolution du marché</li> <li>- Faible accès aux marchés extérieurs</li> </ul> <p><b>(pour complément, voir rapport pour bonne gouvernance)</b></p>

**N.B : Toutes ces structures ont des programmes pour apporter des solutions à ces difficultés qui sont présentées dans des documents plus détaillés qui seront mis à la disposition du groupe technique**

Il ressort des différents exposés et discussions qui ont suivi que les contraintes des acteurs non étatiques s'articulent autour de deux axes fondamentaux :

- **l'insuffisance des compétences pour participer à des négociations techniques, élaborer des propositions alternatives ;**
- **L'insuffisance des capacités organisationnelles accéder à l'information stratégique et pour créer une forte mobilisation autour des questions d'intérêts communs.**

Il a été précisé au cours des discussions qu'il faut tenir compte des organisations de la société civile qui n'ont pas de statut particulier.

Ces organisations comme les associations de femmes, les associations de jeunes et autres Organisations communautaires de base (OCB) mènent des activités concrètes et importantes dans le cadre du développement à la base et sont parties prenantes du processus ; leurs difficultés spécifiques doivent donc être intégrées dans l'analyse. Il a été demandé à Mme Khady Fall Tall, présidente de l'AFAO, une contribution dans ce sens.

Pour répondre à cette préoccupation, il a été rappelé par les experts juniors que le processus concerne l'ensemble des acteurs de la société civile mais pour les besoins des travaux, il fallait mettre en place un groupe restreint qui puisse engager une réflexion profonde sur les questions qui touchent les acteurs non étatiques. Au moment de la mise en œuvre du programme des acteurs non étatiques, ce sont des appels à proposition qui seront lancés pour donner la possibilité à toutes les franges de la société civile telles que décrites dans l'accord de Cotonou et les lignes directrices de l'UE de présenter leurs programmes.

La troisième réunion est prévue le 6 Mai 2003 à partir de 10 h à la délégation de la commission européenne.

#### Annexes :

#### Feuille de présence

Prénom et Nom	Structure	Tel/Fax	Email
Mamadou FAYE	CNTS	8310001/558 6979 8321072	cereeq@sentoo.sn
Aboubacry MBODJI	RADDHO	8246056 8246052	<a href="mailto:raddho@sentoo.sn">raddho@sentoo.sn</a> <a href="mailto:ambodji@yahoo.fr">ambodji@yahoo.fr</a>
Ousmane tiendela FALL	ANHMS	8258334	handimoteursen@yahoo.fr
Laurence Maréchal	FAWE	8224177	fawe_senegal@yahoo.fr
Awa SARR	Oxfam GB	8652574	asndiaye@oxfam.org
Boubacar SECK	CONGAD	8244116 8244413	<a href="mailto:congad@sentoo.sn">congad@sentoo.sn</a>
Fassory DIAWARA	CNCS/CONGAD	8249060 8244413	Congad.raf95@sentoo.sn
Géraldo CARREIRO	DCE	8891100	Géraldo.carreiro@cec.eu.int
Pape Nalla FALL	CNP	8215803 8212842	<a href="mailto:cnp@sntoo.sn">cnp@sntoo.sn</a>
Papa NDIAYE	UNSAS	8259890 8250090	p-n-diaye@hotmail.com

		6598048	
Kader DIOP	CRED	8279560	<a href="mailto:kaderdiop@yahoo.fr">kaderdiop@yahoo.fr</a>
Khady Fall TALL	AFAO/Sénégal	8891326 8235649 6399460	<a href="mailto:Adifata@hotmail.com">Adifata@hotmail.com</a>
Mame Adama GUEYE	Forum civil	8424044 8492800	<a href="mailto:forumcivil@sentoo.sn">forumcivil@sentoo.sn</a> bg@sentoo.sn
Mactar DABO	AECS	6360360	<a href="mailto:papedabo@hotmail.com">papedabo@hotmail.com</a>
Maïmouna DIENG	FAWE	8224177 6473140 8276254	midien@gmail.com fawe_senegal@yahoo.fr
Baba NGOM	CNCR	8265665 5574521	<a href="mailto:cncr@cncr.org">cncr@cncr.org</a> <a href="mailto:babangom@hotmail.com">babangom@hotmail.com</a>
Josia BLOCK	DCE/UE	8891100	<a href="mailto:Josia.blok@cec.eu.int">Josia.blok@cec.eu.int</a>
Ibrahima DEME	RADI/UE/MEF	6427608	<a href="mailto:ibsdeme@yahoo.com">ibsdeme@yahoo.com</a>
Thimothée Amoussou	Expert UE/MEF	8891100	Delegation-senegal- timo@cec.eu.int